



La sélection d'une langue déclenchera automatiquement la traduction du contenu de la page.

Français

## Ce qui change au 1er février 2021

Publié le 19 février 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Tarifs des péages, circulation des deux-roues, prix des taxis, électricité, gaz, taux du livret A, prix du tabac, chèques psy pour les étudiants, prolongation des tickets restaurant... Retrouvez une sélection des nouveautés de février 2021.

### Autoroutes

Les tarifs des péages d'autoroutes augmentent de 0,30 % à 0,65 % en moyenne à partir du 1<sup>er</sup> février 2021. La hausse moyenne de ces tarifs s'élève à 0,44 % sur l'ensemble des sociétés d'exploitation du réseau autoroutier.

> [Nouveaux tarifs d'autoroutes au 1er février 2021](https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14620) (https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14620)

### Circulation inter-files des deux-roues

Depuis le 1<sup>er</sup> février 2021, il est interdit aux deux-roues et trois-roues motorisés de circuler entre deux files de voitures partout en France. L'expérimentation de la circulation inter-files (CIF) des motos et des scooters sur certaines routes de 11 départements français s'est en effet achevée le 31 janvier 2021.

> [Les deux-roues ne peuvent plus circuler entre deux files de voitures](https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14630) (https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14630)

### Taxis

Les tarifs des courses de taxi qui doivent entrer en vigueur au plus tard le 1<sup>er</sup> février 2021 sont fixés par un arrêté publié au *Journal officiel* du 29 décembre 2020. En 2021, les montants applicables sont identiques à ceux de l'année précédente, sauf les tarifs forfaitaires des courses vers certains aéroports qui évoluent. Le tarif minimum d'une course reste fixé à 7,30 € pour tous les taxis (parisiens et non parisiens). Le tarif de la prise en charge est plafonné à 4,18 €.

> [Taxis : les tarifs applicables au 1er février 2021](https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14555) (https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14555)

### Électricité

À partir du 1<sup>er</sup> février 2021, les tarifs réglementés de vente d'électricité d'EDF et des Entreprises locales de distribution (ELD) augmentent en moyenne de 1,6 %. C'est ce qu'indique en effet le site du médiateur national de l'énergie.

> [Tarifs réglementés de l'électricité : quelle augmentation au 1er février ?](https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14624) (https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14624)

### Gaz

Les tarifs réglementés de la vente de gaz d'Engie augmentent de 3,5 % en moyenne au 1<sup>er</sup> février 2021 par rapport au barème applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

> [Tarifs réglementés du gaz : + 3,5 % au 1er février 2021](https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14623) (https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14623)

### Épargne

Les taux réglementés des livrets d'épargne n'évolueront pas au 1<sup>er</sup> février 2021, date de révision des taux des livrets d'épargne réglementée. Ils resteront aux taux fixés depuis le 1<sup>er</sup> février 2020 : le taux du livret A est maintenu à 0,50 %, le taux du livret de développement durable et solidaire (LDDS) à 0,50 % et le taux du livret d'épargne populaire (LEP) à 1 %.

> [Livret A : un taux maintenu à 0,5 % au 1er février 2021](https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14661) (https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14661)

> [Compte d'épargne ou livret d'épargne bancaire](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34394) (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34394)

### Prix du tabac

Les prix de vente au détail du tabac évoluent, comme le prévoit [un arrêté publié au Journal officiel du 13 janvier 2021](https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2021/1/4/CCPD2035204A/jo/texte) (https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2021/1/4/CCPD2035204A/jo/texte). [Les tarifs des cigarettes, cigarillos, cigares et tabacs à rouler sont répertoriés sur le site des douanes](https://www.douane.gouv.fr/la-douane/opendata/categories/tabacs-manufactures/homologation-des-prix-arretes) (https://www.douane.gouv.fr/la-douane/opendata/categories/tabacs-manufactures/homologation-des-prix-arretes).

### Le chèque psy pour les étudiants

Le « *chèque d'accompagnement psychologique* » (CAP) est en cours de déploiement pendant le mois de février. Il s'agit d'un accès à trois consultations auprès d'un psychologue, sans avance de frais. Les modalités d'application seront précisées prochainement.

> [Des aides pour les étudiants en difficulté face à la crise sanitaire](https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14614) (https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14614)

### Prolongation des tickets restaurant

Vos titres-restaurant 2020, qui arrivent à échéance fin février 2021, sont exceptionnellement utilisables jusqu'au 31 août 2021.

> [Le plafond à 38 € des tickets restaurants 2021 est prolongé jusqu'au 28 février 2022](https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14505) (https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14505)

## Et aussi

- [Automobilistes : ce qui change pour vous en 2021](https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14584) (https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14584)
- [La trêve hivernale débute le 1er novembre 2021](https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14632) (https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14632)

## Nos engagements

- Engagements et qualité
- Mise à disposition des données
- Partenaires
- Co-marquage
- 3939 Allo Service Public

## Nous connaître

- À propos
- Aide
- Contact

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Service Public vous informe et vous oriente vers les services qui permettent de connaître vos obligations, d'exercer vos droits et de faire vos démarches du quotidien.

Il est édité par la Direction de l'information légale et administrative et réalisé en partenariat avec les administrations nationales et locales.

- [legifrance.gouv.fr](https://www.legifrance.gouv.fr)
- [gouvernement.fr](https://www.gouvernement.fr)
- [data.gouv.fr](https://www.data.gouv.fr)

## Nos partenaires

- 

[Plan du site](#) [Accessibilité : totalement conforme](#) [Accessibilité des services en ligne](#) [Mentions légales](#) [Données personnelles et sécurité](#) [Conditions générales d'utilisation](#) [Gestion des cookies](#)

Sauf mention contraire, tous les textes de ce site sont sous licence etalab-2.0